



DECLARATION LIMINAIRE DES COMMISSAIRES PARITAIRES CAPA DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DU 23 NOVEMBRE 2015

Madame la Présidente,

Nous ne pouvons débuter cette commission sans avoir une pensée envers les familles endeuillées, envers les victimes des terribles attentats sanglants qui ont frappé la France ce 13 novembre 2015.

L'UNSA souligne le professionnalisme des services publics de l'Education Nationale qui a su se mobiliser à travers tous ses fonctionnaires pour rassurer les usagers dans la communication et pour appeler à l'unité afin que nos valeurs démocratiques et républicaines soient défendues et sauvegardées.

Cette CAPA a toute son importance dans la valorisation du travail des collègues en leur permettant d'acquérir une réduction d'ancienneté.

Ce qu'il ressort des dossiers nous alerte sur la souffrance de certains collègues. En effet être bien au travail doit être une évidence. La catégorie C reste la catégorie la plus fragilisée et nous nous devons d'être vigilants.

Les avis défavorables dans certains cas ne sont pas justifiés (plusieurs dossiers sont concernés) mais nous y reviendrons dans cette instance.

Merci de votre attention.

Les commissaires paritaires de la catégorie C A&i-UNSA